

Le programme Neupré Ecolo

Élections communales du 13 octobre 2024

Un environnement scolaire amélioré...

Une mobilité fluidifiée...

Une participation citoyenne accompagnée...

Une politique sociale cohérente, émancipatrice et durable...

Un aménagement du territoire respectueux...

Une cohabitation entre les vivants...

Neupré : une commune pour grandir
neupre-ecolo.be



Un environnement scolaire amélioré...

Nous saluons le travail de qualité effectué par les enseignants auprès de nos enfants. Nous respectons et respecterons la liberté pédagogique des écoles.

Pour soutenir au mieux l'apprentissage des élèves et réduire les inégalités, nous estimons que les écoles dans la commune méritent un meilleur cadre dans et autour des activités scolaires. En tant que parents, grands-parents, riverains de ces écoles, nous constatons qu'il y a des améliorations possibles évidentes dans certains domaines (l'alimentation, la sécurité routière, etc.).

Neupré Ecolo met dans ses priorités

- La proposition d'un repas et/ou d'une soupe à tout enfant, à midi, dans les écoles communales. Ce repas se veut accessible à tous, goûtu, de qualité, équilibré, varié. Il doit tendre à être durable, local et bio et proposer des repas végétariens. Cela doit se faire au travers d'un marché public rédigé différemment.
- La promotion des collations saines, au niveau de la commune.
- L'encouragement de l'organisation d'un comité de parents dans chaque école pour faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative et organiser une veille passive et active en vue d'informer le plus objectivement possible tous les parents d'élèves. Voir : <http://enseignement.be/index.php?page=25305&navi=105>
- La promotion de la participation des enfants à la vie démocratique de la commune en redéveloppant et en revalorisant des outils à leur portée (exemples : « Place aux enfants », conseil communal des enfants, une page du bulletin communal destinée aux enfants...) afin d'en faire les citoyens responsables de demain.
- La revalorisation et l'amélioration du moment des garderies et de l'accueil extrascolaire pour offrir plus de diversité et de qualité dans les activités proposées aux enfants pour promouvoir l'éducation artistique, les contacts avec le vivant, le sport et la psychomotricité, les langues, l'éducation au numérique...
- La favorisation et la promotion des modes doux pour aller à l'école (trajet vélo balisé, pedibus, etc.).
- La garantie de la sécurité des usagers faibles aux alentours des écoles, spécifiquement dans les carrefours et les abords des routes à la fois pour favoriser la mobilité douce et pour faciliter l'exploration de l'environnement par les classes.
- L'installation de stationnements vélos dans toutes les écoles.

Une mobilité fluidifiée...

- Être à l'écoute des citoyens ;
- Établir un plan de mobilité douce ;
- Améliorer l'offre des transports en commun ;
- Favoriser le co-voiturage ;
- Communiquer régulièrement.

Neupré est la commune belge la plus riche en ... voitures, soit 5 650 voitures privées pour 10 000 habitants.

L'usage de la voiture est prédominant pour tous les types de déplacements.

Après le chauffage, le secteur des transports est le deuxième poste énergétique et donc prioritaire dans l'action climatique.

Il y a peu de cyclistes parce qu'il y a peu de pistes cyclables ; Il y a peu de pistes cyclables parce qu'il y a peu de cyclistes.

Neupré Ecolo met dans ses priorités

- La consultation de la population afin de connaître ses attentes en matière de mobilité entre les quatre entités de la commune, vers et depuis Seraing, Huy, le Sart Tilman et Liège.
- L'établissement, selon un calendrier précis des travaux à réaliser, d'un plan local de mobilité douce comprenant:
 - Un réseau cohérent de pistes cyclables sécurisées en privilégiant les sites propres ;
 - La mise à jour du balisage des pistes cyclables et des sentiers pédestres, en les entretenant régulièrement ;
 - La protection des piétons aux endroits dangereux (grand-route, arrêt de bus, etc.) ;
 - Des parkings sécurisés pour vélos près des écoles, des principaux arrêts de bus et des stationnements pour co-voiturage ;
 - Des aménagements urbains qui augmentent le sentiment de sécurité des divers usagers doux.
- L'encouragement de l'usage des transports en commun :
 - La construction d'un partenariat dynamique avec le TEC Liège pour améliorer l'offre existante (bus scolaire, Flexitec qui permet des déplacements à la demande en zone rurale sur proposition de la commune, minibus vers les arrêts du E20, augmentation de cadences du E20 aux heures de pointe) ;
 - Le développement de solutions originales d'accès aux principaux arrêts des bus E20, 90, 91 et 94.
- La favorisation du co-voiturage :
 - La mise en place d'une application disponible sur le site de la commune ;
 - L'aménagement des lieux de parking pour le co-voiturage aux endroits judicieux.
- La communication annuelle des statistiques de sécurité routière afin de mettre en évidence les endroits dangereux à améliorer en priorité (par exemple ; l'accès piéton et la traversée du carrefour de Plainevaux / N63).

Une participation citoyenne accompagnée...

Nous savons que les citoyens sont toujours plus éloignés de la Politique. Les causes de cette désaffection sont multiples : le manque de transparence, la non prise en compte des demandes citoyennes, la perpétuation des réflexes partisans et des calculs électoralistes, le clientélisme...

De plus, la participation de la population à la chose publique n'est pas spontanée et ne doit pas s'improviser mais est fondamentale. Il convient de tirer un bilan des expériences réussies et des échecs observés à Neupré ou dans des communes voisines. La participation citoyenne nécessite un véritable travail d'accompagnement, de communication et de guidance pour pouvoir donner des fruits...

Neupré Ecolo met dans ses priorités

- La réservation d'une partie des moyens financiers de la commune, notamment en matière d'aménagement du territoire et de culture, à des formes de budget participatif, dotées d'un montant significatif, en soutenant les débats par un véritable travail de cadrage et de co-construction des règles du jeu ainsi qu'une communication ciblée, sur des thématiques spécifiques à chaque village de la commune, afin de faire naître des demandes qui répondent aux besoins locaux ;
- L'instauration d'un bulletin communal réellement pluraliste, avec liberté d'expression et sans censure pour tous les partis représentés au conseil communal, avec des points soumis à débat pour éclairer les prises de décision et un espace pédagogique pour expliciter les points à l'ordre du jour du Conseil Communal et les votes qui s'ensuivent ;
- L'amélioration de l'accès des citoyens au Conseil Communal en veillant à introduire des sujets d'intérêt général dans les ordres du jour, en rendant ceux-ci accessibles suffisamment à l'avance, en publiant les comptes rendus, en remettant en place la capture vidéo des conseils communaux, en déplaçant exceptionnellement les séances dans les villages concernés par des sujets cruciaux, et en se montrant pédagogue sur les responsabilités des différents organes et outils de la vie politique ;
- La mise en place une évaluation des politiques menées par la commune à mi-mandat et en fin de mandat, lors d'une séance du Conseil communal faisant l'objet d'une large campagne de communication ;
- La stimulation de la synergie parents/écoles en posant un cadre clair et des règles du jeu précises pour la participation des parents aux projets de l'école et aux plans de pilotage (en dehors de la pédagogie qui doit rester sous la responsabilité des enseignants) ;
- Le soutien des activités communautaires de toute nature en évitant les récupérations politiques et en veillant à ce que des projets à portée sociale ne soient réservés qu'à certaines catégories de la population, notamment par le biais d'activités intergénérationnelles.

Une politique sociale cohérente, émancipatrice et durable...

Investir dans la solidarité, c'est lutter contre l'isolement, l'exclusion et la précarité.

C'est en effet au niveau local que se manifestent le plus durement les problèmes sociaux. C'est dans notre quartier, dans notre rue que se retrouvent celles et ceux que l'âge, le handicap, la maladie, la perte d'un emploi, les circonstances familiales ou simplement la malchance ont poussés en marge de la société. C'est aussi au niveau local que les réponses les plus pertinentes peuvent être apportées.

Nous voulons mener une politique sociale construite avec les acteurs, associatifs ou non, et nous voulons les soutenir et développer avec eux une politique cohérente, émancipatrice et durable.

Neupré Ecolo met dans ses priorités

- Le renforcement de la coordination et de la collaboration au niveau des structures existantes, en ajoutant aux missions classiques du président du CPAS d'autres attributions, telles que la santé, l'égalité des genres, le PCS (Plan de Cohésion social) ;
- Une attribution au CPAS d'un rôle de « partenaire-acteur » de la Maison de la Citoyenneté, afin de traduire concrètement le caractère transversal de l'action sociale ;
- La poursuite et l'intensification de nouvelles formes d'insertion, de lien social dans la lignée du projet du potager collectif « la binète solidaire » ;
- Le développement accru de l'offre en matière d'accueil de la petite enfance (plan cigogne par exemple) pour répondre à la demande en veillant à « couvrir » l'ensemble des villages de Neupré ;
- Une école de devoirs : création d'une structure pour permettre à chaque élève, de l'enseignement primaire ou secondaire, d'avoir accès à des remises à niveau dans son parcours scolaire ;
- La promotion accrue de l'accès au logement pour tous via des structures telles qu'une agence immobilière sociale, ou en obligeant les promoteurs de mettre à disposition des petites parcelles et des logements socialement accessibles dans les prochains projets de lotissements (accès aux jeunes Neupréen·nes) et aux logements intergénérationnels de type « kangourous » ;
- La création d'un Conseil consultatif de la solidarité internationale regroupant les expertises de la commune en la matière : de nombreuses personnes et associations sont en effet actives et disposent des savoirs et de l'expérience nécessaires à la mise en place et au suivi de projets pertinents.

Un aménagement du territoire respectueux...

Dans un monde en constante évolution, il est impératif de repenser notre approche de l'urbanisme et du développement.

Notre programme vise à tendre vers un avenir durable à Neupré, en préservant notre environnement et en répondant aux besoins de tous les citoyens.

La commune dispose de capacités d'actions pour protéger et améliorer notre cadre de vie, le tout en concertation avec le citoyen. Elle doit être le moteur de la transition environnementale, en étant tout à la fois un exemple à suivre et une source d'initiatives individuelles.

L'aménagement du territoire et l'écologie sont deux domaines intrinsèquement liés qui jouent un rôle crucial dans la détermination de la qualité de vie des citoyens. Il est grand temps de renforcer la participation citoyenne responsable dans ces choix cruciaux pour notre avenir. L'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable n'est pas un concept abstrait : ce sont nos villages, notre lieu de vie, notre environnement qui sont concernés.

Neupré Ecolo met dans ses priorités

- L'arrêt de la bétonnisation et ré-étude de nos lieux de vie

Nous nous engageons à mettre fin à la bétonnisation à outrance en réévaluant les prescriptions de densification. Chaque projet doit respecter l'équilibre entre développement et préservation des espaces naturels. Nous devons recentrer et densifier l'habitat autour de noyaux et y recréer des lieux de vie en permettant l'accès aux services et commerces de base ou à la culture.

- L'adaptation des règles urbanistiques

Nous engagerons une réflexion sur la modification des règles urbanistiques pour soutenir la transition énergétique et optimiser l'habitat face aux défis du changement climatique.

- Le renforcement des contrôles de construction

Nous renforcerons les contrôles pour garantir que les prescriptions exigées par la commune sont respectées lors de la construction de nouveaux lotissements, assurant ainsi la qualité et la conformité des projets.

- L'isolation des bâtiments

Nous rendrons les primes d'isolation plus accessibles et mettrons en place des guichets d'information pour sensibiliser les citoyens sur les avantages de l'isolation énergétique.

- La protection des espaces écologiques

Nous nous engageons à protéger les espaces à haute valeur écologique afin de préserver notre biodiversité et de maintenir un environnement sain pour les générations futures.

- La priorité aux projets « verts »

Nous privilégierons les projets qui favorisent les énergies renouvelables et une gestion optimale des ressources, tels que l'installation de citernes d'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques.

- L'accessibilité des lotissements

Nous souhaitons mettre un coup d'arrêt à la spéculation immobilière exclusivement « haut de gamme » qui caractérise notre commune en utilisant les outils à notre disposition (commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité, schéma de structure, règlement communal d'urbanisme...). Nous engagerons une réflexion sur les charges d'urbanisme pour garantir que les projets de lotissements haut de gamme restent accessibles aux jeunes Neupréens et aux ménages à revenus modestes.

- L'aménagement de territoires verts et limitation de l'artificialisation des sols

Nous travaillerons à aménager des territoires plus verts, plus résilients et plus accueillants pour tous les habitants de Neupré. Nous souhaitons assurer une perméabilité maximale des parcelles nouvellement bâties et favoriser les « projets verts » tels que les toitures végétales, la création d'espaces verts perméables, les parkings semi-drainants.

Ce programme est un appel à l'action pour construire un avenir durable à Neupré. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un modèle de développement respectueux de l'environnement et de tous ses citoyens.

L'aménagement du territoire et l'écologie sont des piliers essentiels pour garantir une qualité de vie élevée. Un aménagement réfléchi et écologique permet de créer des environnements résilients, sains, et agréables, tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité pour les générations futures.

Une cohabitation entre les vivants...

Nous avons la chance de vivre dans une belle commune, verte et vibrante de vie. C'est un cadre de vie agréable, qu'il s'agit de préserver et d'encore améliorer.

En effet, nous voulons vivre dans une commune dans laquelle chacun peut profiter de la nature, une commune avec des oiseaux qui chantent, des insectes qui butinent, des espaces verts accessibles qui apaisent, et des zones laissées aux animaux et végétaux sauvages.

Neupré Ecolo met dans ses priorités

- La mise en place d'une stratégie de développement de la commune qui intègre les services que la nature peut nous rendre, afin d'améliorer notre qualité de vie ainsi que celle de tous les autres êtres vivants, telle que suggérée par l'arrêté de la Région wallonne.
 - Une cartographie des liaisons écologiques, qui se ferait sur base d'une participation citoyenne regroupant les différents acteurs et usagers de la commune tels les habitants, les agriculteurs...
 - Une diffusion de ces informations, notamment sur le site Internet de la commune, et leur utilisation pour déterminer les priorités en matière de biodiversité et analyser les impacts des chantiers.
- La mise en œuvre des recommandations concernant la gestion des cours d'eau émises par les deux Contrats de rivière dont la commune est partenaire (Ourthe et Meuse aval), notamment les mesures concernant les risques d'inondation et les coulées de boue, la surveillance pour éviter la pollution des nappes phréatiques...
- Un projet phare « réseau nature » pour encourager une gestion plus écologique des jardins privés et, par le biais d'un projet concerté avec les habitants, en partenariat avec les associations,
 - encourager la spontanéité de la vie sauvage,
 - privilégier les espèces indigènes qui existent à l'état sauvage dans notre région,
 - restreindre le développement des espèces exotiques invasives,
 - renoncer aux pesticides chimiques de synthèse...
- La promotion d'une gestion écologique des espaces verts et des abords des bâtiments communaux, à la fois pour accueillir la biodiversité et pour servir d'exemple à la population.
- Une ouverture des écoles à la nature, plus aisée, qui les entoure en concertation avec les équipes pédagogiques, notamment en mettant en place les conditions matérielles pour que les enseignants puissent exploiter l'environnement immédiat, en encourageant la formation du personnel, en cherchant les subsides pour développer des projets nature à l'école...